

BE-A0523_703821_807548_FRE

Inventaire des archives du notaire Théodore
Batta à Villers-l'Évêque, 1698-1728



Het Rijksarchief in België
Archives de l'État en Belgique
Das Staatsarchiv in Belgien
State Archives in Belgium

This finding aid is written in French.

DESCRIPTION DU FONDS D'ARCHIVES:.....	3
Consultation et utilisation.....	4
Conditions d'accès.....	4
Conditions de reproduction.....	4
Instruments de recherche.....	4
Histoire du producteur et des archives.....	5
Producteur d'archives.....	5
Nom.....	5
Historique.....	5
Compétences et activités.....	5
Archives.....	5
Contenu et structure.....	6
Contenu.....	6
Langues et écriture des documents.....	6
Sélections et éliminations.....	6
DESCRIPTION DES SÉRIES ET DES ÉLÉMENTS.....	7
I. Minutes.....	7
1 - 31 Minutes. 1698 - 1728.....	7

Description du fonds d'archives:

Nom du bloc d'archives:

Notaire Batta Théodore (Villers-l'Évêque)

Période:

1698 - 1728

Numéro du bloc d'archives:

BE-A0523.1540

Etendue:

- Nombre d'articles: 31.00
- Etendue inventoriée: 0.80 m

Dépôt d'archives:

Archives de l'Etat à Liège

Consultation et utilisation

CONDITIONS D'ACCÈS

Les documents sont consultables aux horaires, tarifs et règlements en vigueur aux Archives de l'État à Liège (pour plus d'informations, consultez notre site web <http://arch.arch.be>).

Selon l'article 62 de la loi sur la fonction notariale du 25 ventôse an XI, Les actes notariaux de plus de 100 ans sont librement consultables.

Les actes notariaux de moins de 100 ans sont librement consultables par le notaire déposant, son ayant cause ou un membre du personnel mandaté par l'étude notariale.

Toute autre personne peut consulter un acte notarial de moins de 100 ans sur présentation d'une déclaration écrite d'un notaire (qui ne doit pas nécessairement être l'ancien détenteur des minutes ou son successeur) dans laquelle celui-ci attestera que le demandeur est une personne intéressée en nom direct, héritier ou ayant droit pour l'acte dont l'autorisation est donnée.

Si le demandeur est un géomètre, l'autorisation écrite d'un notaire peut être remplacée par un mandat écrit sous la forme d'une lettre de mission, à condition que celle-ci émane d'une personne intéressée en nom direct.

Attention : seul(s) l(es) acte(s) énuméré(s) dans l'autorisation peu(ven)t être consultés.

CONDITIONS DE REPRODUCTION

Les documents peuvent être reproduits selon les tarifs ¹et règlements appliqués par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

INSTRUMENTS DE RECHERCHE

Cet inventaire remplace l'inventaire n° R2/39 " Batta, T.", dans *Catalogue des protocoles de notaires*, 3e éd. Liège, p. 3.

1 Voir arrêté ministériel du 25 mai 2018 fixant les tarifs pour des prestations effectuées par les Archives générales du Royaume et Archives de l'État dans les Provinces.

Histoire du producteur et des archives

PRODUCTEUR D'ARCHIVES

NOM

Notaire Théodore Batta (Villers-l'Évêque).

HISTORIQUE

Le notaire Théodore Batta a exercé de 1698 à 1728 à Villers-l'Évêque.

COMPÉTENCES ET ACTIVITÉS

Le notaire est un officier public. Sa compétence couvre trois grands domaines du droit : le droit immobilier (achat, vente de biens immobiliers, emprunts, etc.), le droit familial (contrat de mariage, adoption, donation, succession, divorce, etc.) ainsi que le droit des affaires (constitution de sociétés, fusion, etc.).

Le notaire intervient souvent dans ces trois domaines parce que la loi impose des écrits pour constater des accords entre deux ou plusieurs parties. On appelle ces écrits actes authentiques. Le notaire et ses collaborateurs effectuent donc des recherches auprès des différentes administrations pour que l'acte soit inattaquable, tant sur le contenu que sur la forme. Ils en assurent également le suivi.

ARCHIVES

Les minutes du notaire Batta étaient déjà conservées aux Archives de l'État à Liège en 1938 ².

2 G. HENNEN, Inventaire des protocoles de notaires conservés aux Archives de l'État à Liège, Tongres, 1938, p. 16.

Contenu et structure

CONTENU

Les archives couvrent entièrement ou partiellement la période d'exercice du notaire Théodore Batta de 1698 à 1728.

LANGUES ET ÉCRITURE DES DOCUMENTS

Les documents sont rédigés en français.

SÉLECTIONS ET ÉLIMINATIONS

Aucun document n'a été éliminé.

Description des séries et des éléments

I. MINUTES

1	1 - 31 MINUTES. 1698 - 1728. 1698.	1 chemise
2	1699.	1 chemise
3	1700.	1 chemise
4	1701.	1 chemise
5	1702.	1 chemise
6	1703.	1 chemise
7	1704.	1 chemise
8	1705.	1 chemise
9	1706.	1 chemise
10	1707.	1 chemise
11	1708.	1 chemise
12	1709.	1 chemise
13	1710.	1 chemise
14	1711.	1 chemise

15	1712.	1 chemise
16	1713.	1 chemise
17	1714.	1 chemise
18	1715.	1 chemise
19	1716.	1 chemise
20	1717.	1 chemise
21	1718.	1 chemise
22	1719.	1 chemise
23	1720.	1 chemise
24	1721.	1 chemise
25	1722.	1 chemise
26	1723.	1 chemise
27	1724.	1 chemise
28	1725.	1 chemise
29	1726.	1 chemise
30	1727.	1 chemise

31 1728.

1 chemise